



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 124133

Texte de la question

M. Jean-Paul Chanteguet attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les inquiétudes pour leur avenir de nombreuses structures qui gèrent des entreprises adaptées. Composantes fondamentales de l'insertion professionnelle, ces PME à vocation sociale emploient au minimum 80 % de salariés handicapés et ce dans une grande diversité de secteurs d'activités du tissu économique. Ainsi, les entreprises adaptées emploient près de 35 000 salariés dont plus de 28 000 en situation de handicap. Elles génèrent un chiffre d'affaires total de plus de 900 millions d'euros. Toutefois, face à la difficulté d'accès à l'emploi des personnes handicapées, ces structures constatent depuis plusieurs années une diminution des postes agréés. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître la politique que le Gouvernement entend conduire en faveur des entreprises adaptées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Chanteguet](#)

Circonscription : Indre (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124133

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 décembre 2011, page 12998

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)